

7d Tech

Digital Hebdo
16/04/2024



Le fléau du cyber-harcèlement féminin au Maroc

L'CO2j
R212



+750.000
AUDITEURS PAR MOIS

LA WEB RADIO

#MDM
DES MAROCAINS
DU MONDE

ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIQUE

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

Appel à manifestation d'intérêt pour les "Fonds Startups"

Le FM6I lance un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner les sociétés de gestion appelées à créer et gérer les "Fonds Startups"

La date limite de dépôt des dossiers de candidature par les soumissionnaires en réponse au cahier des charges est fixée au 1er juillet 2024 à 23h59.



LCet appel à manifestation d'intérêt, préparé en concertation avec le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), proposera des solutions innovantes aux sociétés de gestion en vue d'accélérer leurs levées de fonds à l'échelle nationale et internationale.

La conjugaison de ces efforts vise à accroître les volumes de financement disponibles à destination des startups, dans une optique de soutenir le développement d'un écosystème marocain de startups à vocation internationale.

Les "Fonds Startups" sont destinés à offrir des solutions de financement adaptées aux différents stades de développement des startups marocaines et à permettre l'émergence de futurs leaders marocains dans l'innovation et les nouvelles technologies. Cette initiative contribuera à positionner le Maroc en tant que plateforme de stimulation de l'innovation au profit de l'économie nationale et au rayonnement international.

Ces fonds devront avoir pour objet d'investir, par apport en fonds propres ou quasi-fonds propres, dans des entreprises innovantes à fort potentiel de croissance (startups), la notion d'innovation s'appréciant au sens large, notamment par la nature des technologies développées et/ou par le business model retenu.

Par ailleurs, les startups éligibles aux investissements des "Fonds Startups" pourront être soit des entités de droit marocain ou des entités de droit étranger pouvant justifier d'un lien économique et/ou social substantiel avec le Maroc. Ils pourront être généralistes ou spécialisés dans des secteurs spécifiques (e.g., fintech, edtech, agritech, etc.), et pourront couvrir un ou plusieurs stades de financement (e.g., Pre-Seed, Seed, Présérie A, Série A, etc.).

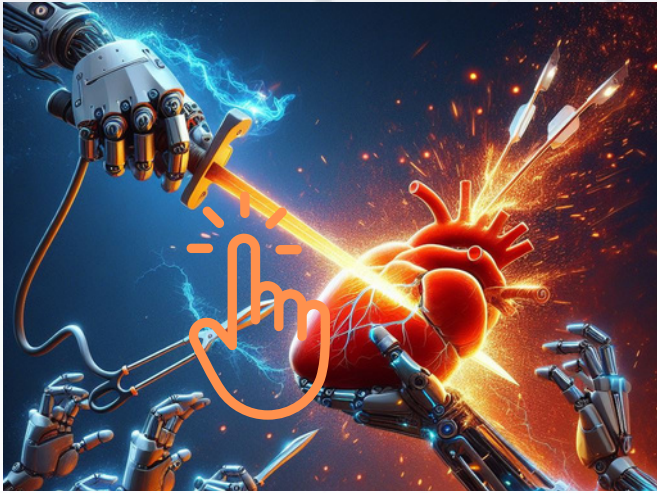
Les sociétés de gestion de ces fonds seront quant à elles sélectionnées en fonction notamment de la qualité de leurs équipes, la robustesse des performances réalisées dans la gestion de fonds similaires et leur capacité à mobiliser des fonds auprès d'investisseurs locaux ou étrangers. Elles devront également s'engager à adopter les meilleurs standards de l'investissement responsable, notamment en matière d'ESG au sein des startups investies.

Les modalités de retrait du cahier des charges, régissant le processus de sélection des sociétés de gestion des "Fonds Startups", sont précisées sur le site web du Fonds Mohammed VI pour l'investissement "www.fm6i.ma".

Ghita Mezzour préside la cérémonie de signature d'un protocole d'accord pour le lancement de mécanismes innovants de financement à destination de fonds startups

Ce protocole d'accord reflète la volonté commune de dynamiser l'écosystème des startups au Maroc en favorisant l'émergence d'une industrie nationale du capital amorçage et du capital-risque. Il vise le lancement d'une offre de financement innovante à destination des startups dans les phases critiques de leur croissance.

L'IA qui tue, l'IA qui sauve des vies !



Il n'y en a plus, depuis quelques mois, que pour l'intelligence artificielle et cette dernière est souvent présentée comme l'innovation majeure qui va sauver l'humanité.

Seulement voilà, il a été établi que certains algorithmes de l'IA ont été utilisés par l'armée israélienne pour identifier des cibles dans la bande de Gaza et ont ainsi contribué à tuer des milliers de Palestiniens

Il n'y a toujours pas de moratoire pour l'IA et donc toujours pas d'éthique concernant les usages qui pourraient être faits .

Si Israël s'en est servi comme arme dans sa guerre contre les civils et pour tuer des enfants , c'est que malheureusement d'autres criminels, mafias , terroristes , mercenaires ou bandits s'en serviront à l'avenir.

Et là, comme des groupes industriels et des gouvernements s'en sont emparés pour des fins militaires, de renseignement, ou carrément commerciales , il ne sera plus jamais question d'éthique ou de moralité !

On ne le sait que trop bien malheureusement : science sans conscience n'est que ruine de l'âme et mort de la civilisation !

L'IA pour prévenir les catastrophes naturelles

Mark Zuckerberg veut introduire son métavers dans les salles de classe

Meta, dirigé par Mark Zuckerberg, souhaite introduire son métavers dans les salles de classe en permettant aux enseignants d'utiliser les casques AR/VR de Meta comme supports pédagogiques. Supervisé par Nick Clegg, ce projet vise à offrir des expériences immersives aux élèves, comme des visites virtuelles de lieux historiques. Malgré les investissements massifs dans le métavers, la division Reality Labs de Meta continue d'enregistrer des pertes, bien que ses revenus aient augmenté.

La Nasa va lancer un vaisseau spatial propulsé par la lumière

La NASA va lancer un vaisseau spatial propulsé par une voile solaire, le prototype ACS3, qui sera envoyé en orbite par Rocket Lab. Cette voile solaire réfléchissante permettra au vaisseau d'être propulsé par la lumière du Soleil, grâce à des bômes ultralégères et flexibles. Cette technologie pourrait réduire les coûts des missions spatiales et ouvrir la voie à des missions vers la Lune et Mars.

Meanwhile, sur Facebook



Apple améliore la photo sur iPhone 16 : adieu les reflets !

Apple va améliorer la qualité des photos prises à contre-jour sur les prochains iPhone 16 Pro et 16 Pro Max avec une technologie antireflet inédite. Cette innovation devrait réduire les effets de halo et améliorer la netteté des images. Les nouveaux modèles devraient être lancés en septembre, avec une résolution supérieure et un zoom optique plus puissant.

Youtube s'attaque aux applications qui bloquent les pubs sur smartphone

Youtube combat les bloqueurs de publicités sur smartphones en interdisant l'accès aux vidéos pour les utilisateurs de certaines applications, telles qu'AdGuard. Ces actions visent à garantir que les créateurs de contenu continuent de générer des revenus publicitaires, mais l'impact sur des bloqueurs comme Ublock reste à voir.

Cryptomonnaies : Hong Kong veut s'imposer face à Dubaï et Singapour

Hong Kong devient un hub mondial des crypto-monnaies en approuvant les premiers ETF Bitcoin et Ether. Des sociétés de gestion ont reçu des approbations conditionnelles pour ces fonds, renforçant ainsi la position financière de la ville. Les ETF permettent de bénéficier des variations des crypto-monnaies sans les détenir directement. Cette décision intervient après les troubles politiques en Chine et trois mois après l'approbation des ETF Bitcoin aux États-Unis.

Meta suspend son réseau social Threads en Turquie

Meta suspend temporairement son réseau social Threads en Turquie après une décision de l'Autorité turque de la concurrence interdisant le partage de données avec Instagram. La suspension débutera le 29 avril, bien que Meta prévoie de faire appel de cette décision. Threads, une plateforme concurrente de Twitter, compte plus de 130 millions d'utilisateurs actifs mensuels dans le monde.

Spotify lance une IA pour des playlists personnalisées

Spotify lance une IA pour créer des playlists personnalisées via un chatbot, permettant aux utilisateurs de demander des suggestions musicales basées sur leurs goûts, humeurs et préférences.

Elon Musk envisage de faire payer les nouveaux utilisateurs de Twitter

Elon Musk envisage de faire payer un "petit coût supplémentaire" aux nouveaux utilisateurs de Twitter pour publier leur premier message, afin de lutter contre les faux comptes. Aucun montant n'a été annoncé pour le moment. Cette initiative s'inscrit dans les changements économiques depuis l'acquisition de Twitter par Musk en 2022, notamment des tests d'abonnement obligatoire dans certains pays. Les utilisateurs peuvent toujours attendre trois mois après la création de leur compte pour publier gratuitement.

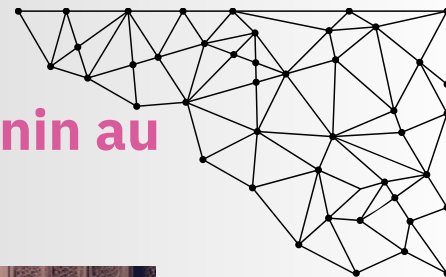
Meanwhile, sur Facebook



Alerte ! Nouveau panneau de signalisation .. nécessaire



Le fléau du cyber-harcèlement féminin au Maroc



Les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus central dans nos vies, en particulier au Maroc, où ils font l'objet de débats passionnés quant à leur impact sur la société.

Une récente enquête menée par le Centre Marocain de Citoyenneté (CMC) révèle des données alarmantes sur le harcèlement en ligne, mettant en lumière la vulnérabilité particulière des femmes dans l'espace numérique. Selon ce rapport, une femme marocaine sur trois est victime de harcèlement sexuel sur les plateformes de réseaux sociaux, un chiffre qui contraste fortement avec les 4,3 % d'hommes rapportant des expériences similaires.

Derrière l'écran, une réalité sombre : quand les réseaux sociaux deviennent arène de harcèlement

Ce rapport souligne non seulement les disparités de genre flagrantes dans les expériences de harcèlement en ligne, mais aussi l'urgence de renforcer les cadres légaux pour combattre la diffamation et la calomnie dans ces espaces numériques. Une écrasante majorité de 94,6 % des personnes interrogées estime nécessaire d'adopter des mesures légales strictes pour endiguer ce fléau.

Le débat au Maroc sur les réseaux sociaux est également alimenté par des préoccupations relatives à la protection de la jeunesse et la préservation des valeurs traditionnelles. La propagation de contenus jugés inappropriés ou contraires à ces valeurs soulève des inquiétudes significatives. Les résultats du rapport indiquent que 81,3 % des participants soutiennent l'idée de bloquer les réseaux sociaux jugés nuisibles, tandis que 87,7 % sont en faveur du blocage des sites web pornographiques, reflétant une forte demande pour des mesures de protection accrues en ligne.

Les données révélées par cette enquête montrent que les insultes et la diffamation constituent les formes de harcèlement les plus fréquentes, suivies par les discours de haine et le piratage de comptes personnels. Ce constat est d'autant plus préoccupant que 94,6 % des répondants estiment que les familles marocaines peinent à protéger leurs enfants des dangers du numérique.

Parmi les plateformes, TikTok est identifiée comme la plus problématique, avec 95,8 % des participants dénonçant son impact négatif, suivi par Snapchat, Instagram, et Facebook. Ces plateformes sont critiquées pour leur rôle dans la diffusion de contenus nuisibles et pour leur capacité à faciliter le harcèlement en ligne. Face à ces chiffres alarmants, des acteurs de la société civile au Maroc appellent à des actions concrètes pour sécuriser l'environnement en ligne. Ils soulignent l'importance de créer des espaces numériques où respect et sécurité sont la norme pour tous, et particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Le cas du Maroc n'est pas isolé. Des études globales soulignent une tendance croissante du harcèlement en ligne envers les femmes. Selon l'ONU, près de 73 % des femmes ont déjà subi de la cyberviolence et les femmes sont 27 fois plus susceptibles d'être harcelées en ligne que les hommes. Ces statistiques soulignent la nécessité d'une action globale et coordonnée pour combattre cette forme de violence.

LODJ .TV

LA WEB TV ECO & ECO



LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE,
POUR UN AVENIR DURABLE !

+150.000

Télespectateurs / mois

+ 20
Émissions

+ 500
Épisodes



LODJ.MA/WEBTV



SCAN ME!

Télécharger notre application mobile sur Android !



تيليشارجي لاپليکاسيون ديانا أوعيبيش

@lodjmaroc

